

Prévention seniors



Inscriptions 2021



Banquet/colis de fin d'année

Du 27 septembre au 8 octobre 2021



www.bourgenbresse.fr

Banquet ou colis des retraités

La Ville de Bourg-en-Bresse vous propose, au choix,
sur inscription préalable et sans condition de ressources

Le banquet

Jeudi 9 décembre 2021 à midi

Hall C à Ainterexpo

**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**

Pour les personnes habitant Bourg-en-Bresse âgées de 71 ans ou 66 ans pour les personnes en situation de handicap. Les conjoints ne remplissant pas les conditions d'âge peuvent participer au banquet. Une participation financière de 25 € sera demandée.

Comment s'inscrire ?

Vous présenter à la médiathèque Césaire, 1, place Jean-Michel Bertrand à Bourg-en-Bresse (pass sanitaire obligatoire)

Bus ligne 1 Oyards/arrêt Jean-Moulin, stationnement gratuit à proximité et au Champ de Foire

Quand ?

- > Les mardis 28 septembre et 5 octobre
- > Les jeudis 30 septembre et 7 octobre
- > Les vendredis 1^{er} et 8 octobre

De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

La non-participation au banquet, malgré l'inscription préalable, n'entraîne pas l'obtention du colis.

+ d'infos : **Pôle Prévention seniors**

2 bis, rue Charles Jarrin
Bourg-en-Bresse
04 74 42 45 70

Le colis de fin d'année

Pour les personnes habitant Bourg-en-Bresse (hors EHPAD/Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) âgées de 75 ans ou de 70 ans pour les personnes en situation de handicap.

Comment s'inscrire ?

- > En ligne sur le site Internet www.bourgenbresse.fr
- > Par mail à : inscriptionscolis2021@bourgenbresse.fr
- > Par courrier au :
Pôle Prévention seniors
2 bis, rue Charles Jarrin
01000 Bourg-en-Bresse
- > Par téléphone au 04 74 42 45 73

Toute demande – banquet ou colis – doit être accompagnée des pièces justificatives ci-dessous. L'inscription est validée uniquement à la réception de ces documents.

Pièces à fournir :

- > pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité,
- > justificatif de domicile sur Bourg-en-Bresse,
- > pour les personnes en situation de handicap (carte d'invalidité ou CMI-invalidité ou pension d'invalidité ou notification de retraite au titre de l'incapacité au travail).